La feuille de chou



MARS 2018

Le 17 mars 2018, ECOLO Jodoigne vous invite à participer à sa deuxième rencontre citoyenne.

Les enfants seront les bienvenus pour participer à une animation "Zéro déchets".

Voir les détails en page 8.



Osez!

Ce n'est un secret pour personne, nous sommes au coeur d'une année électorale ; le 14 octobre prochain, il sera à nouveau demandé à la population d'élire ses représentants au niveau communal & provincial.

Ne nous voilons pas la face, cette perspective n'attise que peu les passions.

Dans un contexte tant international que national, il ne faut pas être clairvoyant pour réaliser que la politique, dans sa dimension partisane et légale, a perdu depuis des années son odeur de sainteté.

La politique "politicarde" déçoit les électeurs, écœurés aux quatre coins de l'Europe de la multiplicité des "affaires", du manque de résultats atteint, de la frilosité des élus semblant au final ne penser qu'à une chose : leur réélection.

Conséquence de tout cela (et d'autres facteurs sans doute), de moins en moins de personnes font le choix de s'engager au sein de partis démocratiques et de donner

TOUT CHANGE OUAND ON EST THE MILLIONS A LID DECIDER de leur temps et/ou de leur énergie pour entretenir un système qu'ils estiment trop souvent – à juste titre – défaillant.

Dès lors, soucieux d'apporter leur pierre à l'édifice, là où ils estiment les politiques – fédérales, régionales et communales, etc. – lacunaires, de plus en plus de nos concitoyens rejoignent des groupements non politisés, soit pour une action "coup de poing" se voulant réveiller les consciences, soit pour pratiquer au quotidien de petits – mais important – gestes visant à améliorer notre société « par la bande ».

Toutes ces démarches sont extrêmement précieuses et leur effet "boule de neige" se fait d'autant plus ressentir que les médias les plébiscitent de plus en plus fréquemment.

Elles sont nécessaires! Sont-elles pour autant suffisantes à renverser la vapeur? (suite de l'éditorial en page 3)



Michaël Segers, conseiller communal ECOLO à Jodoigne..

COMMENT UN ÊTRE HUMAIN PEUT-IL ÊTRE "ILLÉGAL" ?

Lors du conseil communal de ce 27 février, une motion contre les visites domiciliaires en vue d'arrêter une personne en séjour illégal était à l'ordre du jour. Ce point était déposé par notre groupe Ecolo soutenu par le groupe Jodoigne en Mouvement (J'M). De nombreux citoyen(ne)s solidaires étaient présent(e)s lors de ce conseil. Malheureusement la majorité UC (MR) a rejeté ce texte.

Commençons par préciser ce que l'on entend exactement par "visites domiciliaires"? Imaginons... Il est 5H du matin. On sonne à votre porte. Vous allez ouvrir, encore en pyjama. C'est la police. Ils entrent et commencent à fouiller votre maison, à ouvrir les portes des chambres. Vos enfants se réveillent et se retrouvent nez à nez avec des policiers, le plus petit commence à pleurer,... En d'autres termes, vous êtes en train de vivre une perquisition... sauf qu'une perquisition est normalement ordonnée par un juge d'instruction dans le cadre d'une infraction ou d'une instruction pénale. Dans votre cas, quelle est votre infraction, que vous reproche-t-on? D'être "illégal"? Ou d'accueillir chez vous des personnes sans papiers?

Pour nous écologistes, ce projet de loi est totalement disproportionné. Dans notre pays, l'inviolabilité du domicile est un droit fondamental inscrit dans notre constitution mais aussi dans la Convention Européenne des Droits de l'Homme. Selon l'article 15 de notre constitution, les exceptions à l'inviolabilité du domicile se doivent d'être strictement encadrées et si on peut déroger à ce droit, ce n'est qu'en cas de soupçons graves. Par exemple si on soupconne des projets d'actes terroristes, de fraude fiscale massive ou de traite des êtes humains. Or dans ce projet de loi, il est question de personnes sans papiers, n'ayant commis aucun crime sur notre territoire. Ne pas avoir le droit de séjourner en Belgique est-il un crime grave justifiant de déroger à un droit fondamental? Tout quitter pour fuir un pays en guerre ou une dictature fait-il d'eux de dangereux criminels? Tendre la main à des personnes cherchant un lieu où vivre en sécurité fait-il de nous des délinquants?

Ouvrir sa porte à des personnes déracinées pour se poser un peu sur leur long chemin de l'exil nous rend-t-il horsla-loi? Nous ne le pensons pas et nous ne sommes pas les seuls, comme en témoigne la mobilisation citoyenne croissante autour de cette question. Comme évoqué dans le texte de la motion, tant le Conseil d'Etat, que l'ordre des avocats, l'association syndicale de la magistrature et différentes associations

Conseil d'Etat, que l'ordre des avocats, l'association syndicale de la magistrature et différentes associations citoyennes (CNCD, Ligue des droits de l'Homme, Ciré...) se sont exprimées pour dénoncer ce projet de loi. Citons par exemple le président de l'Ordre des barreaux francophone et germanophone (Avocats.be), Me Jean-Pierre Buyle qui s'est adressé à notre Premier Ministre en ces mots :

"Ce projet est inconstitutionnel. Il viole deux principes non négociables, l'inviolabilité du domicile et le droit au respect de la vie privée à propos desquels nous ne transigerons pas".

Ce projet de loi nous semble aussi être une première étape vers la définition d'un délit de solidarité, jusqu'à ce jour inexistant dans notre pays.

Cette motion proposait que notre conseil communal se positionne contre ce projet de loi et comme nombre de communes l'ont déjà fait, invite la Chambre à rejeter ce projet de loi et invite le Gouvernement fédéral à reconsidérer sa position au regard des différents avis émis jusqu'à présent tant par le Conseil d'Etat, l'Ordre des avocats, l'association syndicale de la magistrature, différentes associations citoyennes ainsi qu'un nombre croissant de citoyens.

Terminons cet article par une citation d'Elie Wiesel, Prix Nobel et rescapé de l'Holocauste :

Vous qui qualifiez les étrangers d'illégaux, vous devez comprendre qu'aucun être humain n'est "illégal". C'est un contre sens. Les êtres humains peuvent être beaux, voire très beaux, ils peuvent être gros ou minces, ils peuvent avoir raison ou tort, mais "illégal", comment un être humain peut-il être "illégal"?"







Mélanie BertrandConseillère communale de Jodoigne.

SUITE DE L'ÉDITORIAL

OSEZ!

Certes, nous avons la satisfaction du résultat immédiat de notre action; nos sacs poubelles se raréfient car nous trions et compostons, nous allons nous fournir dès que possible chez notre "commerçant du coin" plutôt que de faire vivre les grandes enseignes.

Nous cherchons à acheter local, bio, équitable, écologique, et participons à une économie collaborative parallèle, etc., Bref, nous vivons mieux avec les autres et nous-même. Alors pourquoi la société dans laquelle nous vivons n'est-elle pas complètement bouleversée par la somme de toutes nos actions individuelles et de ceux partageant nos préoccupations ?

Pourquoi les préoccupations d'écologie, de bonne gouvernance, d'écologie politique durable, de solidarité, reprises – souvent timidement – par d'autres partis politique qu'ECOLO, ne dominent-elles toujours pas notre société ? La raison est simple, et l'actualité mondiale nous le rappelle un peu plus chaque jour : une approche timide, de principe, ne suffit plus. Les politiques se doivent, pour avoir un impact concret, d'être ambitieuses, voire "révolutionnaires".

"À attendre que tout le monde embarque dans le projet pour le rejoindre, le bateau restera vide ou partira sans nous".

Il me semble que la seule façon de faire vraiment bouger les choses de manière efficace, c'est d'institutionnaliser tous ces "gestes" que nous faisons au quotidien, c'est de porter aux différents niveaux de Pouvoir notre souhait de changer les choses durablement, de mettre en œuvre des "Politiques révolutionnaires", à défaut de faire la "révolution de la Politique".

D'autres avant nous se sont battus pour le droit de vote, faisons-en bon usage, plutôt que de le délaisser. Osez... vous afficher pour soutenir ceux qui tentent d'institutionnaliser le changement.

Osez... vous impliquer aux côtés de ceux qui veulent que notre commune, notre province, notre région, notre pays soit un exemple en la matière, et pas juste un "pas trop mauvais" élève.

Osez... infiltrer le système politique de l'intérieur et vous confronter à la complexité de sa mécanique, de ses rouages, en vous portant candidat pour figurer au sein de notre liste ECOLO ouverte aux citoyens engagés.

Osez... vous substituer aux pièces vétustes de la machine politique et être le représentant de demain de tous ces gens qui partagent vos préoccupations, souhaitent ne plus être seuls à vouloir que cela change et que les collectivités ne se contentent pas de les soutenir, mais devienne un nouveau moteur en la matière.

Osez... nous rejoindre !!!



Michaël SegersConseiller Communal de Jodoigne

GRAND FROID SOLIDAIRE...

Parmi nos interventions au Conseil Communal du 27/02/2018, figurait la question des mesures prises par la Ville par grand froid (à partir de -4°C). Froid que nous connaissons par intermittence de novembre à avril. La Ville ayant, la veille, mis en avant sur sa page FB les mesures semblant plutôt préventives et diurnes du "Plan Grand Froid". Nous pouvons tous, à tout moment, même sur notre commune relativement épargnée, être confronté à l'extrême précarité!

J'ai personnellement vu, le soir du réveillon de Noël, une personne dormir sur le banc métallique d'un abri de bus à l'entrée de Mélin.

Après avoir tenté de contacter un service pouvant proposer à cet homme une assistance, voire un abri au moins pour cette nuit de réveillon. J'ai failli faire chou blanc et j'ai donc interpellé le Collège Communal.

Si le processus et la communication autour de ce service sont perfectibles et que j'ai peut-être joué de malchance dans cette démarche un soir de fête, j'ai été rassuré d'apprendre qu'il existe, du moins si l'on trouve l'information et le bon interlocuteur. Tout citoyen peut le mettre en mouvement. En effet, il s'avère que le numéro de téléphone (010/81.09.50) renseigné sur le site de la Ville, à l'article "plan grand froid" (publié le 13/12/2017 et dont on peut espérer qu'il soit dans le futur mis en avant sur la page d'accueil du site Internet de la Ville de début novembre à fin avril) est accessible 24h/24 et 7j/7. Dès lors, outre les demandes d'intervention possible à titre préventif, l'aide prodiguée en extrême urgence ne se limiterait pas à des réactions diurnes par température négative. Et ce, contrairement à la confusion que peut, dans l'état actuel de son libellé, créer l'article précité. La garde de nuit du home de repos est formée pour répondre à ce type d'appel.

C'est une information importante qu'il faut mettre en avant et dont on peut espérer qu'elle soit clarifiée suite à notre intervention au Conseil. Et si, comme moi, vous jouez de malchance, la présidente ou vice-présidente du CPAS peut prendre le relais. Par ce biais le sans-abri que j'avais repéré s'est vu proposer une assistance en cette nuit de Noël.



LES MAISONS DE VILLAGE SONT UN ÉLÉMENT IMPORTANT DANS LA COHÉSION SOCIALE D'UNE COMMUNAUTÉ.

Elles permettent aux habitants et aux associations de se réunir facilement. C'est un point de repère dans le quartier.

Elles facilitent l'organisation de fêtes de villages, elles peuvent servir de dépôt temporaire pour une bibliothèque, de salle d'exposition pour un artiste local, etc...

Accessoirement, elles peuvent s'ouvrir pour des manifestations privées (mariages, anniversaires ...) A Jodoigne, on répertorie 8 maisons de village ou assimilées

Chaque maison peut accueillir de 30 à 100 personnes. Certaines disposent d'une cuisine professionnelle, d'autres uniquement d'un bar.

A Jodoigne, la commune a délégué la gestion des maisons de village à différentes asbl (St Remy Geest, Macas) ou à des associations de fait (Quartier Sud, Dongelberg), certaines maisons appartiennent à une fabrique d'église (Zetrud-Lumay, Saint Jean Geest) ou à une asbl (Lathuy).

La ville de Jodoigne a fait récemment des investissements importants dans certaines maisons de village (Dongelberg, Jauchelette) qui sont en mesure d'accueillir une centaine de personnes et organiser des réceptions.

Les associations et mouvements de Jodoigne peuvent utiliser ces infrastructures mais comme les propriétaires sont différents, il n'existe pas de contrat de gestion unique et les conditions d'utilisation peuvent être fort différentes.

On peut se poser une série de questions

Les associations de Jodoigne doivent-elles payer une participation pour occuper une salle dans une maison de village de la commune ?

Les maisons de village gardent-elles les bénéfices de manifestations ou doivent-elles les rétrocéder à leur propriétaire ?

Philippe Gomez

Représentant d'Ecolo au Centre Culturel de Jodoigne - Orp-Jauche

écouvrons des maisons de villages







Maison du quartier Sud -Musée Géradin

Ce bâtiment communal a été légué à la Ville de Jodoigne par le testament de M. Géradin.

Il a été transformé, dispose d'un jardin et est géré par une association très active: Le Quartier Sud -Jodoigne, représentée par M. Robert De Meester.

Pour ce bâtiment, il existe un contrat de mise à disposition.

Les informations pour une location sont à demander à :

M. Robert De Meester, rue Soldat Larivière 2 à 1370 Jodoigne (tél: 0475 27 72 28).

Le Salle des Vrais Copains à Lathuy

Cette salle n'est pas une salle communale.

Elle est gérée par une association du village, Les Vrais Copains.

Depuis plus d'une vingtaine d'années l'ASBL Les Vrais Copains organise diverses activités en faveur du village.

Elle est située Rue Dessus. Le gestionnaire est M. José Bauwin .

Contact: 010 81 35 73.

La Maison de village de Dongelberg

Il s'agit d'un bâtiment communal mis principalement à disposition des associations du village de Dongelberg.

Elle se situe Rue de Felgaut/ Le responsable est M. Eddy Corbisier (010/88.90.00)

Existe-t-il un contrat de gestion pour les maisons appartenant à la commune?

La commune a-t-elle un droit de regard via le conseil communal? Autant de questions auxquelles nous n'avons pas toutes les réponses actuellement.

A suivre dans une prochaine édition de la **Feuille de Chou.**

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT

Jodoigne parviendra-t-elle à opérer sa transition ?

Le 25/02/2018, se tenait « l'Université » de la Fédération Inter-Environnement Wallonie Le thème : « Transition commune ». Transition écologique « des » Communes, mais aussi la manière d'y parvenir en collaboration « avec » les Communes.

Objectif de la journée : Inspirer mandataires communaux, membres d'associations engagées dans des projets environnementaux ou « simples » représentants concernés de la société civile, et de leur insuffler de l'optimisme pour l'avenir, mettant en avant des « héros » bien réels et contemporains de la transition environnementale.

Fil rouge de la journée : Être dans « le concret ». Les participants ont pu découvrir prouesses, épreuves et parfois même les ratés des précurseurs de la démocratie 3.0.

Le point commun des diverses expériences menées avec succès : Au moins une personne avec la folie de croire que l'on peut faire autrement et mieux, le courage de confronter son projet à l'autorité administrative en place, et une Administration perméable ou franchement emballée par les suggestions.

Transfert à un comité de riverain du projet d'aménagement d'un terrain communal désaffecté, marchés publics désignant un opérateur privé avec pour objectif l'isolation « groupée » d'immeubles privés, recensement des terres communales à céder à des projets durables d'agriculture locale, contrat de gestion d'immeubles sociaux comportant des clauses de rénovations énergétiques, voilà des réalisations trouvées de la Hollande à la France, de Liège à Gembloux. Objectif atteint : plein d'idées ambitieuses en tête et savoir qu'on peut les mettre en œuvre.

La journée se clôtura en apothéose par la projection de messages à l'intention des participants, et ce rien de moins que par Rob Hopkins (initiateur du mouvement international des villes en transition), Vandana Shiva (Chefs de file mondiale des écologistes de terrain et des altermondialistes), Jo Spiegel (figure emblématique de la pratique de la démocratie participative).

Un conseil de Rob Hopkins m'accompagne depuis lors... En résumé: « Nous devons être de bons narrateurs, afin que les concrétisations innovantes soient partagées auprès du plus grand nombre et engendrent non seulement des vocations, mais aussi la conviction qu'il est possible d'atteindre les objectifs ambitieux que l'on se fixe pour notre planète et nos sociétés ». Reste à trouver une chose : la clé permettant d'ouvrir les

Reste à trouver une chose : la clé permettant d'ouvrir les esprits des mandataires sceptiques et réfractaires à l'innovation.



Michaël Segers
Conseiller communal de Jodoigne

BRÈVES

Enragez-vous...

Engagez-vous ... et puis votons!

Dans les 27 communes du Brabant Wallon, une animation citoyenne est organisée de janvier à avril par de nombreux mouvements d'éducation permanente. Il s'agit de sensibiliser les citoyens en leur proposant de choisir dans leur commune 3 merveilles et 3 défis. Les avis sont alors collectés puis remis aux autorités communales.

A Jodoigne, le Collège a refusé sa participation

A Jodoigne, le Collège a refusé sa participation (affiche aux valves, à la bibliothèque, urnes à l'hôtel de ville).

Une attitude bien dans la ligne de la majorité actuelle : vous votez une fois tous les six ans, nous décidons de tout. C'est ça, la démocratie ?

Infos sur: enragezvous.be

Connaissez-vous Re-Cycle Jodoigne?

Re-Cycle Jodoigne est un atelier vélo qui récupère des vélos par dons, échanges ou récoltes sélectives. Il les répare avant de les remettre en circulation. Les objectifs? Viser à favoriser l'utilisation du vélo pour une mobilité locale et développer une plus grande "vélonomie" c'est-à-dire l'autonomie des personnes dans l'entretien et la réparation de leur propre vélo.

Après une pause hivernale, retrouvez leur atelier de réparation tous les premiers samedis du mois à partir de 14H, Place Marché aux Chevaux, 10 à Jodoigne.

Plus d'infos via sur www.facebook.com/ ReCycleJodoigne ou recyclejodoigne@gmail.com

Qu'est-ce qu'on sème!

À partir du 21 mars, Génération e et Ecolo mèneront l'action de terrain "Qu'est-ce qu'on sème!". En quoi cela consiste? Il s'agit d'une vaste distribution de sachets de semences bio pour nos jardins, nos balcons et nos cuisines.

En aucun cas, notre alimentation et notre santé ne peuvent être privatisées!

Ecolo Jodoigne participera à cette opération "Quest-ce qu'on sème" en vous rendant visite en porte à porte.



SOURCE PHO



Le dépouillement des post it et leur classement par thème

VOTRE AVIS COMPTE POUR NOUS

RÉSULTAT DE LA RENCONTRE CITOYENNE DU 6 OCTOBRE

Cette rencontre a réuni une vingtaine de personnes et les thèmes de base reflètant les préoccupations de la salle sont au nombre de 14.

Nous les reprenons ci-dessous avec le détail des avis et propositions.

5 thèmes prioritaires ressortent de la rencontre.

Par ordre de citation :

la mobilité, la démocratie locale, la culture, le développement durable (transition écologique), l'identité de Jodoigne.

Les autres thèmes méritent également toute notre attention et seront étoffés lors des prochaines rencontres citoyennes (2ème rencontre le 17 mars 2018, voir page 8) en vue de la préparation des élections communales de 2018. Nous citons ci-dessous une idée par thème.

Le compte-rendu complet se trouve sur le site d'ECOLO Jodoigne (http://jodoigne.ecolo.be/ programme-2018-2024/)

MOBILITE

Mise en place d'un vrai réseau de liaisons piétonnes et cyclistes et renforcement de l'entretien des chemins + réouverture des chemins et sentiers "abandonnés".

DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Mise en place de commissions consultatives sur des thèmes proposés par des citoyens.

CULTURE / PATRIMOINE

Donner une identité à notre commune via un ou des événements culturels forts, à l'instar de Chassepierre (Festival des Arts de la Rue), de Chiny (Festival du Conte) ou de Redu (Village du livre). [à lier à la thématique IDENTITE]

ACTIONS VISANT LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Faire de Jodoigne une ville durable via une politique tendant au Zéro déchet ..

IDENTITE DE LA VILLE DE JODOIGNE [à relier à CULTURE / PATRIMOINE]

Faire vivre le centre ville de manière continue afin de susciter l'envie de s'y rendre grâce notamment à la mise en valeur de ce qui fait le charme de Jodoigne.

Sylvain Bertrand

Conseiller CPAS, coprésident de la locale ECOLO

RENCONTRE CITOYENNE

Après l'accueil des participants et la présentation des objectifs de la rencontre chacun a pris 5 à 10 minutes pour noter un sujet sur un post it . En fin de tour les priorités ont été classées. Un débat a suivi pour arriver à un consensus sur les 5 priorités.

AGRICULTURE / ALIMENTATION

Sensibiliser à l'alimentation de qualité via notamment des repas bios dans les écoles

COMMERCE

Encourager les initiatives de dynamisation du commerce local par exemple en organisant de manière récurrente un marché de produits bios, locaux et artisanaux.

JEUNESSE

Inclure les jeunes dans la vie communale, en tenant compte de leur avis et en leur donnant une place.

Mettre en place une politique communale en vue de permettre l'accès au logement, tant locatif que pour l'accès à la propriété.

ECOLES / ENSEIGNEMENT

Organiser l'enseignement communal dans une optique inclusive, visant à l'accueil de toutes les différences, dont le handicap.

SECURITE

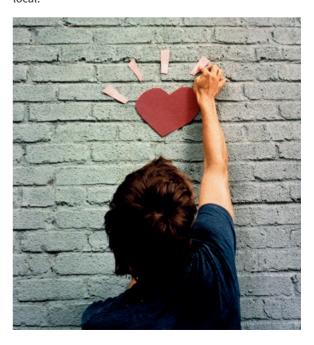
Renforcer la prévention de l'usage de toutes les drogues auprès de la jeunesse, via des programmes adaptés aux différentes catégories d'âges.

COHESION SOCIALE / QUALITE DE VIE / VIVRE ENSEMBLE / EGALITE DES CHANCES

Pour une commune plus "inclusive" (voir mobilité des personnes handicapées, âgées, ...)

CITOYENNETE ACTIVE

Soutien aux initiatives citoyennes de développement local.



PLACES DE PARKING POUR PERSONNES HANDICAPÉES DANS LES COMMERCES EN SITE PROPRE

Trouver une place de parking à proximité de l'entrée d'un commerce constitue un casse tête permanent pour les personnes handicapées.

Nous avons fait le point de la situation à Jodoigne. Pour ce qui concerne la réglementation, en Région wallonne, il faut se référer au Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine, article 415 modifié. Il précise les caractéristiques techniques auxquelles doivent répondre ces emplacements.

Pour résumer, il faut au minimum en réserver deux par zone de stationnement et un supplémentaire par tranche successive de 50 emplacements.

Les emplacements réservés doivent se situer à proximité immédiate du ou des accès.

Bien souvent, ils seront situés à côté des passages piétons éventuels tracés au sol et garantissant un cheminement pour tous en dehors de la circulation automobile.

En tête de notre classement figure le COLRUYT, avec 4 emplacements situés chacun à proximité de l'entrée. Le Carrefour situé derrière la Poste dispose de 3 places près de l'entrée. Suivent LIDL, ALDI et Mr Bricolage avec 2 emplacements bien situés. Le Carrefour ex Champion comporte 2 places assez éloignées de la grande surface. En queue de liste figure le DELHAIZE de Jodoigne avec 1 place de parking pour personnes handicapées. Notons que le nombre de places a été réduit. Des emplacements de parking existent à proximité directe de l'entrée, mais ne sont pas réservés aux personnes à mobilité réduite. Une mention spéciale pour BRICO qui n'offre aucune place réservée aux handicapés.

En conclusion : certains négoces doivent faire un réel effort pour coller à la réglementation wallonne. Les personnes à mobilité réduite méritent d'être prises en compte dans notre société.

Sylvain Bertrand, Conseiller CPAS







Customiser les panneaux pour embellir et faire réfléchir....

Marie-Caroline Brazey, alias MC Solaire (https://www.facebook.com/ licornearoulettes/), est originaire de Saône-et-Loire en France. En 2016, les médecins lui ont diagnostiqué une maladie du système nerveux affectant la moelle épinière et qui l'oblige à se déplacer avec des béquilles.

Depuis qu'elle est atteinte de ce handicap, Marie-Caroline est attentive au comportement de certains automobilistes face aux emplacements réservées aux personnes handicapées. Elle a pris sur elle de sensibiliser ces conducteurs tout en rendant les panneaux de stationnement plus lisibles, plus vivants et plus poétiques.

PRODUIT MAGIOUE? LE VINAIGRE BLANČ!

Pour l'entretien de la maison, le vinaigre blanc remplacera nombre de produits toxiques et chimiques. Puissant anticalcaire: Vaporisez-le et laissez-le agir quelques instants avant de frotter. Attention à vos joints, si vous l'utilisez à proximité, diluer au préalable le vinaigre dans de l'eau.

Pour le nettoyage du sol : Mélangez 1/4 de litre de vinaigre blanc avec 3/4 de litre d'eau. Ajoutez des huiles essentielles si vous le souhaitez (ex : 10 gouttes de tea tree et 10 gouttes de lavande). Mélangez avant utilisation et diluer 1 verre par seau d'eau chaude. Vos carrelages retrouveront une seconde jeunesse!

Bonus: Le vinaigre repousse les insectes et...

... les petits chats ayant tendance à faire pipi n'importe où. Pour vos carreaux et miroirs: Mélangez 1/4 de verre de vinaigre dans 1L d'eau. Séchez la surface avec un chiffon propre, puis passez du papier journal froissé pour un résultat impeccable.

Vous me direz : "ça pue le vinaigre". Certes, vaporisé il ne sent pas très bon, mais il n'est pas toxique, entièrement biodégradable et l'odeur s'évapore rapidement. Attention : Le vinaigre peut être plus efficace chauffé, mais il faut alors se protéger des vapeurs!

Une astuce pour mieux accepter son odeur : faites macérer des écorces de citrons et d'oranges dans le vinaigre, il sera alors parfumé naturellement. Essayez-le, vous serez impressionné!







Jullie afspraken met Ecolo Jodoigne

Burgerbijeenkomst en zero-waste workshop voorkinderen - 17 maart 2018

Ecolo Jodoigne nodigt u uit om uit ideeën, dromen en zorgen te delen, te debatteren, samen projecten op te zetten, ... Kinderen kunnen tijdens dit moment een "zero-waste" workshop volgen. Ze maken hun eigen ecologische "tawashi" spons.

We ronden de namiddag af met een aperitief en degustatie van een nieuw biologisch, ambachtelijk bier uit Jodoigne: la Phrodisiaque de L'Herbièriste.

Deze Burgerbijeenkomst vindt plaats op zaterdag 17 maart vanaf 15u. in het Musée Géradin, chaussée de Charleroi n°1 in Jodoigne. We hopen u daar ook te zien!

Komende activiteiten van de Ecolo afdeling van **Jodoigne**

18 april: workshop: personaliseer je fluo fietsjasje

22 april: fietstocht

5 mei : burgerbijeenkomst en workshop voor kinderen Contact : Sylvain Bertrand, co-voorzitter van de ECOLO

afdeling van Jodoigne

RETROUVEZ-NOUS SUR

facebook: Ecolo Jodoigne

Retrouvez l'actualité d'Ecolo Jodoigne sur notre site www.jodoigne-ecolo.be info@ecolo.jodoigne.be

calendrier

Vos rendez-vous avec Ecolo Jodoigne

Rencontre citovenne et animation zérodéchet pour les enfants le 17 mars 2018

Ecolo Jodoigne vous invite à se (re)voir pour échanger, s'écouter, débattre, construire ensemble des projets, partager nos idées, nos rêves nos questions, nos inquiétudes... Une animation "zéro déchet" sera proposée pour les enfants durant la rencontre : fabrication une éponge écologique "tawashi". L'après-midi se terminera par un apéro où vous pourrez déguster une nouvelle bière bio, artisanale et jodoignoise : la Phrodisiaque de L'Herbièriste.

Cette rencontre citoyenne aura lieu ce samedi 17 mars dès 15H au Musée Géradin, chaussée de Charleroi n°1 à Jodoigne. Nous espérons vous y rencontrer!

Prochaines activités de la locale Ecolo Jodoigne:

18 avril: atelier customisation vareuse vélo

22 avril : balade à vélo

5 mai: rencontre citoyenne et animation enfants

ECOLO JODOIGNE

Virginie Van Keirsbilck

Rue de la Maison du Bois, 88 / 1370 Jodoigne 0476 77 66 98

vk.v@hotmail.com

Sylvain Bertrand

Chaussée de Tirlemont, 486 | 1370 Jodoigne 010 81 05 73 - 0485 062 148

sylvainlumay@gmail.com

NOS ÉLUS ECOLO AU CONSEIL ET AU CPAS

Mélanie Bertrand, conseillère communale (melaniestasia@gmail.com)

Michaël Segers, conseiller communal (michael.segers.ecolo.jodoigne@gmail.com) Sylvain Bertrand, conseiller CPAS

(sylvainlumay@gmail.com)

ecolo